

EN PIST : PRÉPARATION À L'INCLUSION ET SOUTIEN À LA TRANSITION SCOLAIRE

Sylvie Tétreault, Pauline Beaupré, Annie Pomerleau, Nicole Lachance,
Audrée Courchesne, Maude Veilleux-Lemieux, Laurence Laquerre et Mélanie Paré

Au Québec, la participation sociale des enfants qui ont des déficiences demeure un défi important. Au-delà de la simple intégration physique de l'enfant, il faut viser son inclusion. Le programme PIST vise à expérimenter des stratégies pour favoriser la transition du milieu de garde à l'école. Dans le cadre de la présente recherche, l'inclusion se rapporte à quatre principes fondamentaux, soit :

- le droit des enfants de mener une vie aussi normale que possible et d'expérimenter un programme éducatif de qualité équivalente (Bailey *et al.*, 1998);
- la possibilité d'atteindre les objectifs d'un curriculum développemental approprié (Cavallaro, Ballard-Rosa & Lynch, 1998), et ce, avec les adaptations nécessaires de l'environnement (Wolery *et al.*, 1993);
- le droit d'obtenir des services répondant aux besoins de l'enfant, de sa famille et correspondant le plus possible à son groupe d'âge (Bricker, 1995 ; Odom *et al.*, 1996) ;
- la possibilité pour ces enfants de devenir des membres du groupe en ayant l'opportunité d'interagir de façon constructive avec les pairs et avec l'adulte ainsi qu'en participant de façon significative aux activités proposées (Bricker, 1995).

Il existe très peu de programmes visant l'inclusion et conçu pour la population d'enfants d'âge préscolaire (Terisse & Boutin, 1994). Pourtant, il s'agit d'une

priorité du ministère de l'Éducation qui désire constituer une communauté éducative autour de l'enfant présentant des besoins spéciaux (Ministère de l'éducation, 2000).

MÉTHODOLOGIE

Il s'agit d'une recherche portant sur une cohorte d'une centaine d'enfants d'âge préscolaire (3–5 ans) ayant des besoins spéciaux, de leurs familles, des Centres de la petite enfance (CPE) ou écoles qu'ils fréquentent, soit dans la région de Québec (03) ou de Chaudière-Appalaches (12). Les enfants présentent une déficience physique grave (motrice, visuelle ou auditive), une déficience intellectuelle moyenne à sévère ou profonde, un trouble envahissant du développement ou un retard de développement. Ces régions ont accès au même programme de soutien à l'inclusion, sauf pour le volet 4 destiné à la région 03.

Outils de mesure pour les enfants ayant des besoins spéciaux

Le *Questionnaire sur les renseignements généraux* regroupe des informations sur le diagnostic de l'enfant, ses conditions associées. Les services de réadaptation utilisés par l'enfant et le nom des intervenants sont également notés. D'autres outils sont utilisés, soit le *Pediatric Evaluation of Disability [PEDI]* (Haley *et al.*, 1992) et l'échelle de jeu du *Preschool Play Scale* (Knox, 1974). Le comportement ludique est documenté par un questionnaire basé sur l'outil de Ferland (2002). Le

profil socio-affectif (PSA) des enfants d'âge préscolaire, âgés entre 2 ans et demi et 6 ans (Lafrenière et al., 1988) est utilisé pour mesurer la qualité des relations interpersonnelles. Les sections sur le langage, les connaissances générales et la maîtrise des concepts et la prélecture de *L'inventaire du développement de l'enfant entre 0 et 7 ans* (Brigance, 1997) sont utilisées.

Outil de mesure pour les parents d'enfants ayant des besoins spéciaux

Lors de l'entrevue téléphonique, le niveau de scolarité des parents, l'emploi, les caractéristiques de la famille ainsi que des données socio-économiques et environnementales sont recueillis. D'autres outils de mesure sont utilisés, soit le *Questionnaire on Resources and Stress [QSR]* (Holroyd, 1974); le *Family Empowerment Scale [FES]* (Koren, De Chillo & Friesen, 1992); *l'Inventaire des ressources de soutien et des types d'aide reçue* (Tétreault, 1992); le *Family Needs Survey* (Bailey & Simeonson, 1988).

Données sur les intervenants en CPE

L'éducateur régulier de l'enfant spécifie son âge, sa scolarité, le groupe d'âge des enfants avec qui il travaille, ses expériences antérieures et les ressources utilisées lors de l'intégration de l'enfant dans son groupe. Sa perception de l'intégration en classe régulière est abordée.

Données provenant de l'école

L'entrevue avec les directeurs d'école porte sur la perception des changements, l'impact que procure l'intégration d'un enfant ayant des besoins particuliers, la connaissance des ressources disponibles. L'entrevue téléphonique avec les enseignants aborde la perception de l'intégration. Ils complètent *l'Échelle d'attitudes des enseignant(e)s envers l'intégration des enfants ayant des besoins spéciaux dans les écoles* (Goupil et al., 1995).

RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES

Comme l'évaluation et l'application du programme PIST sont en cours, seulement des résultats préliminaires sont présentés.

Participants

Une identification des participants potentiels a été faite par téléphone en décembre 2001 auprès de 182 CPE. Les appels ont été répartis comme suit : 132 appels dans la région de la Capitale-Nationale et 50 dans la région de Chaudière-Appalaches. L'assistante de recherche s'informait auprès du responsable du CPE du nombre d'enfants fréquentant leur établissement et recevant *l'Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé* (Ministère de la Famille et de l'Enfance du Québec). Sur 182 appels, cinq CPE n'ont pas répondu malgré plusieurs essais (région 03, n=4 ; région 12, n=1). Des 177 CPE contactés, 67 ont mentionné n'avoir aucun enfant handicapé d'inscrit (région 03, n=52 ; région 12, n=15). Sur les 110 autres CPE (région 03, n=76 ; région 12, n=34), c'est-à-dire où il y avait un jeune répondant aux critères, les responsables de trois CPE de la région de la Capitale-Nationale ont décidé de ne pas participer au projet. Au total, 199 enfants (région 03, n=143 ; région 12, n=56) intégrés dans les 107 CPE ont été recensés. Il ressort que 124 enfants correspondent aux critères de sélection pour participer à la première cohorte (région 03, n=87 ; région 12, n=37).

Afin de préserver la confidentialité, une lettre explicative et un formulaire de consentement à transmettre aux parents ont été envoyés par la poste au CPE. Le responsable devait la remettre aux parents. Suite à la réception du document, les parents devaient retourner le formulaire de consentement au moyen de l'enveloppe préadressée qui accompagnait la lettre. Pour la première année d'expérimentation du programme PIST, quarante-trois familles ont accepté de participer (région 03, n=30, région 12, n=13). Les données sont en cours d'analyse.

DESCRIPTION DU PROGRAMME PIST

Se basant sur deux cadres de référence (Bronfenbrenner, 1979 ; Fougeyrollas *et al.*, 1998), le PIST a été conçu dans un souci de respecter les valeurs éducatives et les milieux où il sera expérimenté. Afin de rencontrer les besoins des familles et des intervenants impliqués dans l'inclusion, le type de soutien variera. Le programme comporte quatre volets qui seront brièvement décrits.

Volet 1 : Information et références

Le volet 1, destiné autant aux parents, aux CPE ainsi qu'aux milieux scolaires, fournit une documentation écrite sur les atteintes (ex. déficience motrice cérébrale, autisme) et les rôles des intervenants en réadaptation. Des références à des sites INTERNET portant sur des problématiques particulières, des groupes de discussion et des listes de ressources régionales sont distribuées aux participants. En fonction des besoins des parents participant au programme, plusieurs documents leur sont transmis par le biais d'envois postaux ou lors de rencontres. De plus, des informations plus précises, sur des sujets variés, sont données aux parents lorsqu'ils en faisaient la demande.

Volet 2 : Consultation individualisée et formation

Selon les besoins, des consultations individuelles sont réalisées. Des rencontres thématiques sont offertes trimestriellement aux parents. Elles ont pour but d'aider la personne à soutenir le jeune et à faciliter les interactions avec celui-ci. Les parents ont été conviés à cinq rencontres de formation. Le thème de la première rencontre était: *Partenaires lors de l'intégration scolaire*. Des ressources disponibles dans les centres de réadaptation, le programme éducatif des CPE et de la maternelle et de la continuité entre ces deux milieux ont été présentés. La deuxième rencontre avait pour thème : *Les droits des parents et Les troubles de langage et l'intégration scolaire*. Des parents d'enfants dysphasiques sont venus présenter le cheminement de leur enfant. Un représentant de l'Association pour l'intégration sociale section Québec et une autre du Regroupement des personnes handicapées Chutes-

Chaudière inc. ont expliqué les services qu'ils offrent. Un recueil d'informations sur l'intégration scolaire a été distribué. Par la suite, une coordonnatrice en adaptation scolaire a expliqué son rôle dans la Commission scolaire. À la troisième rencontre, le document intitulé : *Dossier pour l'intégration d'un enfant en service de garde : plan d'intégration* (publié par le Ministère de la famille et de l'enfance) a été remis. Il peut servir d'outil de communication entre le CPE et l'école. Il permet de recueillir des informations pertinentes sur l'enfant. Par la suite, les conférencières ont abordé le comité sur les Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) et les services du Projet intégration sociale des enfants handicapés en milieu scolaire (ISEHMS). La quatrième rencontre s'est tenue sur le thème : *Commission scolaire, rôles et obligations*. Une conseillère pédagogique en adaptation a explicité ses propres tâches ainsi que celles (du personnel ou rôles) d'une commission scolaire. En petit groupe, les parents ont pu discuter de l'entrée récente à l'école de leur enfant. Enfin, la dernière rencontre a abordé l'aspect légal, c'est-à-dire les droits des parents et les devoirs de la commission scolaire. Une directrice d'école est venue expliquer comment se préparer pour l'inscription à l'école, le déroulement du plan d'intervention, le classement et les services de la commission scolaire.

En novembre 2002, des formations ont été organisées pour 60 éducatrices en CPE des régions 03 et 12. Plusieurs thèmes sont abordés, soit le programme scolaire, des outils de communication avec l'école et le rôle des CPE dans le développement des préalables scolaires. En janvier 2003, une enseignante a témoigné de son expérience positive d'inclusion d'une jeune enfant ayant une trisomie 21 auprès d'enseignantes de maternelle.

Volet 3 : Plan de transition et d'inclusion

La période de transition, c'est-à-dire celle où l'enfant va du milieu de garde au milieu scolaire, constitue une source de stress pour tous. Différents documents pour faciliter la transmission d'information et l'organisation d'une rencontre de transition ont été élaborés et remis aux participants.

L'objectif est de bien les préparer à travailler ensemble. Un calendrier d'action a aussi été remis aux parents.

fants ont profité de ce soutien jusqu'à maintenant.

Volet 4 : Accompagnement direct

Ce volet concerne un programme d'accompagnement, disponible uniquement pour les résidents de la région 03. Il permet l'ajout, dans la garderie, d'une personne-ressource (horaire variant selon les besoins de l'enfant). Le financement des accompagnateurs dans les CPE a été assumé (1999-2003) par la RRSSS de Québec. Environ une trentaine d'en-

CONCLUSION

À ce jour, les participants aux différentes activités du programme PIST ont indiqué un fort taux de satisfaction. Il ressort un besoin important de soutien et d'information lors de cette période cruciale. Les parents se sentent seuls et parfois sans ressource. L'école demeure un milieu inconnu avec des règles et des contraintes. Le programme PIST se poursuit pour une autre année.

RÉFÉRENCES

- BAILEY, D.B., MCWILLIAM, R.A., BUYASSE, V. & WESLEY, P.W. (1998) Inclusion in the context of competing values in early childhood education. *Early Childhood Research Quarterly*, 13 (1), 27-47.
- BAILEY, D.B. & SIMEONSON, R.J. (1988) Assessing needs of families with handicapped infants. *Journal of Special Education*, 22, 117-127.
- BRICKER, D. (1995) The challenge of inclusion. *Journal of Early Intervention*, 19 (3), 179-194.
- BRIGANCE, A.H. (1997) *Inventaire du développement de l'enfant entre 0 et 7 ans* (3^e éd.). Ontario : CFORD.
- BRONFENBRENNER, U. (1979) *The ecology of human development : Experiments by nature and design*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- CAVALLARO, C.C., BALLARD-ROSA, M. & LYNCH, E.W. (1998) A preliminary study of inclusive special education services for infants, toddlers, and preschool-age children in California. *Topics in Early Childhood Special Education*, 18 (3), 169-182.
- FERLAND, F. (1998) *Le modèle ludique* (2^e éd.). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- FOUGEYROLLAS, P., CLOUTIER, R., BERGERON, H., CÔTÉ, J. & ST-MICHEL, G. (1998) *Classification québécoise du processus de production du handicap*, 144 p.
- GOUPIL, G., BEAUPRÉ, P., BOUCHARD, J.M., AUBIN, M., HORTH, R., MAINGUY, E. & BOUDREAU, P. (1995) L'intégration des élèves ayant une déficience intellectuelle : Satisfaction des parents et des enseignantes. *Cahier de Recherche en Éducation*, 2 (2), 325-342.
- HALEY, S.M., COSIER, W.J., LUDLOW, L.H., HALTIWANGER, J.T. & ANDERLLOS, P.J. (1992) *Pediatric Evaluation of Disabilities Inventory*. Boston: New England Center and PEDL.
- HOLROYD, J. (1974) The Questionnaire on Resources and Stress : An instrument to measure family response to a handicapped family member. *Journal of Community Psychology*, 2, 92-94.
- KNOX, S. (1974) *A play Scale* tiré de M. Reilly (Ed.) : *Play as Exploratory Learning*. Beverly Hills, CA: Sage Publications.
- KOREN, P.E., DECHILLO, N. & FRIESEN, B.J. (1992) Measuring empowerment in families whose children have emotional disabilities : A brief questionnaire. *Rehabilitation Psychology*, 37 (4), 305-321.
- LAFRENIÈRE, P.J., DUBEAU, D., CAPUANO, F. & JANOSH, M. (1988) *Profil socio-affectif (PSA) des enfants d'âge préscolaire*. Montréal, École de Psycho-Éducation, Université de Montréal.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2000) *Déclarations des clientèles scolaires 1999-2000 diffusion des données d'exploitation secteur public*. Direction des statistiques et des études quantitatives, Québec: Gouvernement du Québec.
- ODOM, S.L., PECK, C.A., HANSON, M., BECKMAN, P.J., KAISER, A.P., LIEBER, J., BROWN, W.H., HORN, E.M. & SCHWARTZ, I.S. (1996) Inclusion at the preschool level : An ecological systems analysis. *Society for Research on Child Development*, 10 (2-3), 18-30.
- TERRISSE, B., & BOUTIN, G. (1994) *La famille et l'éducation de l'enfant de la naissance à six ans*. Montréal: Éditions Logiques.
- TÉTREAU, S. (1992) *Étude exploratoire de la réalité des mères d'enfants ayant une incapacité motrice et des facteurs associés à la surcharge*. Thèse de doctorat inédite, Ste-Foy, QC : Université Laval.
- WOLERY, M., HOLCOMBE, A., VENN, M. L., BROOKFIELD, J., HUFFMAN, K., SCHROEDER, C., MARTIN, C.G. & FLEMING, L.A. (1993) Mainstreaming in early childhood programs. Current status and relevant issues. *Young Children*, 49, 78-84.